

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

CATALOGUE DE RÉFÉRENCE DES MESURES D'ADAPTATION ET DE COMPENSATION LIÉES AU LIVRET DE SUIVI DE L'ÉLÈVE AYANT DES BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

1. PRÉAMBULE

La mise en œuvre des mesures d'adaptation et de compensation est réglée par l'*Arrêté relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins particuliers*, du 2 juillet 2014.

Le corps enseignant est chargé de mettre en œuvre la(les) mesure(s) d'adaptation et de compensation décidée(s) par la direction.

2. RAISONS D'ÊTRE DU CATALOGUE

Le présent catalogue a pour raisons d'être de :

- renseigner de façon non exhaustive les directions et les enseignants de propositions de mesures d'adaptation et de compensation susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre du projet élaboré pour un élève ayant des besoins éducatifs particuliers ;
- faciliter pour la direction la prise de décision dans l'élaboration du projet adopté au sens de l'article 7 de l'*Arrêté relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins particuliers*, du 2 juillet 2014 ;
- faciliter la mise en œuvre des mesures en classe par des suggestions simples.

3. MODE D'EMPLOI

Ce document est mis à la disposition des directions, des enseignants et enseignantes et des spécialistes habilités-es à collaborer avec les parents pour compléter le formulaire de demande de mesure d'adaptation (médecins, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens et psychomotriciennes, ergothérapeutes, physiothérapeutes).

Il est utilisé par la direction comme référence pour construire le projet de réponse aux besoins éducatifs particuliers de l'élève et pour compléter le livret de suivi. Il constitue une liste de propositions non exhaustives et indicatives.

Les parties prenantes ne doivent donc pas considérer que les mesures figurant dans le présent catalogue sont obligatoirement disponibles et qu'il ne peut pas y en avoir d'autres. L'analyse de la situation par la direction et les moyens mobilisables dans l'école peuvent également déboucher sur une mesure ne figurant pas telle quelle dans ce document, voire sur la conclusion qu'aucune mesure n'est nécessaire.

Lorsqu'ils collaborent avec les parents à compléter le formulaire de demande de mesures d'adaptation ordinaires et de compensation, les spécialistes peuvent se référer au contenu du présent catalogue.

Il est utile aux enseignant-e-s comme source d'information pour adapter leurs pratiques aux besoins particuliers de l'élève.

4. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

Des brochures spécifiques sont disponibles sur le site du service de l'enseignement obligatoire.
<http://www.ne.ch/autorites/DEF/SEEO/infos/Pages/accueil.aspx>

5. MESURES ET CONSEILS PRATIQUES

a) Adapter le cadre de vie...

- ... en plaçant l'élève correctement selon son(s) besoin(s) éducatif(s) particulier(s)
- ... en organisant la place de travail de l'élève pour répondre à ses besoins
- ... en définissant les règles de vie claires et précises en vue de les faire respecter

Conseils pratiques :

- Bien choisir la place de l'élève selon ses difficultés et en principe plutôt devant, dans un environnement calme et sans distraction
- Laisser l'élève toujours à la même place dans la classe tout au long de l'année scolaire
- Placer l'élève à côté d'un camarade de référence
- Si possible, installer deux places pour l'élève dans la classe : une place pour travailler de manière autonome et une place pour être avec ses camarades
- Proposer une bonne lumière
- Favoriser une prise en charge "cadrante" rassurante
- Encourager l'élève et éviter les remarques déplaisantes
- Etre attentif à la fatigabilité
- Eviter de surcharger les murs de la classe pour diminuer les sources de stimulation
- Aider à organiser le travail et les activités dans le temps et dans l'espace, en utilisant par exemple des couleurs différentes selon la matière ou en donnant des repères
- Utiliser une minuterie montrant concrètement le temps à disposition pour une tâche
- Prévenir des changements
- Encourager l'élève à s'adapter aux autres
- Chercher à créer et encourager un climat de classe bienveillant et tolérant pour l'élève à besoins éducatifs particuliers
- Apprendre à l'élève à se comporter en groupe
- Valoriser immédiatement les comportements adéquats
- Sanctionner immédiatement un comportement inadéquat
- Tolérer une certaine agitation et permettre à l'élève de bouger, de sortir de la classe pour se calmer
- Rester à l'écoute des sentiments et des émotions de l'élève, être attentif à son éventuelle souffrance
- Si l'élève s'ennuie, lui proposer des exercices supplémentaires de niveaux variables
- Si possible, favoriser les espaces d'échanges avec des structures externes professionnelles palliant les besoins particuliers

b) Adapter les consignes...

- ... en cherchant le contact visuel avant de communiquer
- ... en lisant les consignes écrites
- ... en reformulant les consignes écrites
- ... en fractionnant les consignes
- ... en surlignant les mots-clés d'une consigne
- ... en vérifiant la compréhension par des questions ouvertes
- ... en démontrant un exemple de travail
- ... en évitant les négations dans les consignes

Conseils pratiques :

- Savoir que certains enfants ne peuvent pas regarder dans les yeux (problème neurovisuel, éventuellement culturel, trouble du spectre de l'autisme)
- Donner les instructions lentement, de façon précise, simple et face à l'élève
- Eviter de trop parler
- Eviter les mots et les phrases trop longs
- Demander une seule chose à la fois
- Etayer les explications par des supports visuels ou des gestes
- Donner la possibilité de s'appuyer sur des consignes écrites
- Eviter l'usage du second degré
- Donner des consignes écrites étape par étape, brèves, précises et simples
- Présenter visuellement l'emploi du temps
- Simplifier les énoncés
- Ecrire de manière variée, changer de couleur, de taille, de sens, de police, etc.

c) Adapter les supports d'enseignement...

- ... en réduisant la longueur des documents
- ... en fournissant systématiquement des supports de cours écrits
- ... en laissant l'accès libre aux outils de référence généraux et spécifiques
- ... en utilisant du matériel adapté, prescrit par le spécialiste
- ... en fournissant un lexique associant mots et images
- ... en utilisant des textes lacunaires
- ... en utilisant des questionnaires à choix multiples
- ... en utilisant des schémas à légender
- ... en privilégiant les supports visuels
- ... en complexifiant le travail demandé

Conseils pratiques :

- Utiliser les polices Arial 14, Verdana 14 ou Comic sans MS ou des polices spécifiques pour dyslexiques (Auxilidys, par exemple)
- Surligner à deux couleurs les textes de lecture
- Augmenter l'interligne
- Éviter l'italique
- Éviter le centrage du texte au milieu d'une page
- Éviter de justifier le texte
- Augmenter l'espacement entre les caractères :
Police → Paramètres avancés → Espacement → Etendu
- Proposer un matériel peu chargé en informations visuelles, des textes aérés
- Éviter les présentations sous forme de tableaux
- Utiliser de bons contrastes, des couleurs visibles et bien différenciées
- Proposer un seul exercice par page
- Proposer des fiches-réponses pour favoriser l'autocorrection
- Privilégier la qualité à la quantité d'exercices

d) Adapter le travail de l'élève...

- ... en limitant la quantité d'exercices
- ... en recourant à la dictée à l'adulte ou par dictée vocale lorsqu'il doit écrire en quantité considérable
- ... en donnant les textes à l'avance afin qu'ils puissent être préparés
- ... en autorisant l'aide d'un pair pour la copie, la lecture des consignes
- ... en diversifiant les genres d'activités
- ... en favorisant des exercices répétitifs
- ... en réactivant régulièrement les notions apprises
- ... en favorisant l'utilisation du matériel de manipulation (mathématiques)
- ... en permettant l'écriture à l'ordinateur
- ... en permettant l'utilisation des moyens électroniques
- ... en élaborant un projet pédagogique individualisé (PPI) (adaptation des attentes fondamentales du PER et/ou dispense d'un ou plusieurs domaine(s) d'enseignement)
- ... en accordant du temps supplémentaire pour tous les types d'activités ou en diminuant la quantité demandée
- ... en lui proposant d'explorer divers points de vue et de les développer
- ... en confrontant l'élève à des tâches complexes, stimulantes
- ... en adaptant les devoirs à domicile

Conseils pratiques :

- Passer des contrats sur certains objectifs avec l'élève
- Varier les exercices ou au contraire favoriser leur répétitivité
- Fournir des documents pour éviter de surcharger l'élève par l'écriture ou la copie
- Éviter de demander à l'élève d'apprendre sur un document qu'il a copié lui-même
- Mettre une gamme de difficultés dans les exercices proposés et laisser l'élève les faire en fonction de son niveau

e) Adapter l'évaluation...

- ... en octroyant du temps supplémentaire
- ... en évaluant sur un nombre limité d'exercices
- ... en évaluant oralement
- ... en graduant l'évaluation des difficultés (informer l'enfant que le travail sera jugé sur le fond et sur un ou plusieurs points précis)
- ... en fournissant a posteriori la copie des corrections des évaluations

Conseils pratiques :

- Cibler les compétences essentielles en allégeant certains travaux ou en évaluant un domaine à la fois